Mairie d'Echalas
18 Route de la Croix Régis
Tél : 04 72 24 58 76
contact@mairie-echalas.fr
www.mairie-echalas.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h00/12h00
Mardi & Jeudi : 14h00/18h30
Samedi : 09h00/11h30

le p'tit chalaron d'août 2015

Les infos municipales

Les dates du mois à retenir

Évènements	Dates
Joyeuse Boule :	
Challenge Bourdin	8
Coupe de la Croix du Lac	29

Les délais pour obtenir une carte d'identité nationale sont de plus de 3 mois, vérifiez la date, la prolongation de 5 ans autorisée en France ne joue pas dans tous les pays, renseignez-vous avant de partir !

CANICULE

Il est très important de boire beaucoup d'eau sans oublier de prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles.

ATTENTION AUX NOYADES SURTOUT PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

3 Réflexes simples :

- Choisissez des zones surveillées aux baignades
- Surveillez vos enfants en permanence
- Tenez compte de votre forme physique

Procurez-vous le mode d'emploi de la baignades sur www.inpes.sante.fr

DECHETERIE MOBILE

09h00 - 15h00

(encombrants, déchets verts, ferraille et cartons)

Le 1er aout
À Loire sur Rhône
Vers le cimetière

Les infos municipales

POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

Le moustique *Tigre*, originaire d'Asie, se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Savoie) .

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue et du chikungunya si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne malade qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes, et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Comment éviter la prolifération des moustiques ?
Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau !

- **Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- **Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- **Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- **Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- **Entretenir** le jardin : élaguez, débroussaillez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Pour en savoir +:

Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes : www.ars.rhonealpes.sante.fr et Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : www.eid-rhonealpes.com

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 4 septembre, jour de marché de 16 à 19h, toutes les associations vous présenteront leurs activités devant la boulangerie !

Venez nombreux !

RÉUNION DES ADOS 13/17 ANS

Le jeudi 30 juillet 2015 à 20h en mairie

Pour réfléchir sur l'évolution des différents lieux de rencontres, d'activités de loisirs et de culture sur la Commune d'Echalas. Venez exposer et débattre entre vous de l'existant, des points d'amélioration et imaginez à travers ces lieux quelles pourraient être les nouvelles façons de se divertir, en favorisant le bien vivre ensemble et maintenir le lien social et intergénérationnel.

Laissez place à votre créativité ... Surprenez-nous ! Les idées retenues permettront à votre groupe de construire les grandes lignes du projet pour lequel vous serez accompagnés et dont les modalités vous seront exposées lors de la réunion.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs sera ouvert du lundi 24 août au lundi 31 aout inclus.

Inscrivez vos enfants le plus tôt possible, nous refusons des inscriptions faute de places !

Les infos municipales

ARRETE PREFECTORAL DU 24 JUILLET

Dans notre commune sont interdits :

De 8h à 20 h

- **Le remplissage des réserves d'eau destinées à l'arrosage des jardins, (sauf potagers domestiques) espaces verts publics ou privés ou espaces sportifs de toutes nature.**

Et 24h sur 24

- **Le remplissage des piscines**
- **Le lavage des véhicules sauf si obligation alimentaire, le lavage en station reste autorisé,**
- **L'arrosage des façades de bâtiments,**
- **L'arrosage des voies privées ou publiques**
- **Les prélèvements pour géothermie**

Les présentes dispositions prendront fin le 31 octobre 2015.

RAPPEL

Les feux de toute nature sont interdits.

Les barbecues doivent faire l'objet d'une surveillance constante et les barbecues sauvages sont formellement interdits.

Les infos municipales à destination des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager, ou vous allez emménager sur la commune ; vous y êtes les bienvenus !

Pour toute information, vous pouvez consulter le site de la mairie

www.mairie-echalas.fr

Ou vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture

Ou adresser un message à contact@mairie-echalas.fr

Un marché de producteurs a lieu le vendredi de 16 à 19h ;

Les associations seront présentes le 4 septembre devant la boulangerie pour vous présenter leurs activités !

Les ordures ménagères sont de la compétence de la communauté de communes ; renseignez-vous au 0800 803 804 !

Les infos municipales

RENTREE SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire du matin et du soir, au centre de loisirs du mercredi, peuvent être faites par le portail famille sur le site Internet de la commune, sous condition d'avoir auparavant, rempli le dossier en mairie. Tous les documents à fournir sont sur le site également.

Pour les TAP, temps d' activités scolaires (nouvelles activités émanant de la réforme scolaire) du vendredi de 13h30 à 16h30, les inscriptions ne peuvent être faites par Internet dès maintenant, mais vous pouvez les faire en mairie ! Les inscriptions se feront à partir du 20 août pout 7 semaines obligatoirement .

Soit les vendredis 4-11-18-25 septembre et les vendredis 2-9-16 octobre

Le tarif est entre 4.50 € et 5.50 € suivant le quotient familial, les activités se déroulent de 13h30 à 16h30 avec un récréation de 10 mn entre 2 activités.

Les infos intercommunales

Vous avez besoin de conseils techniques et d'un appui financier pour améliorer votre logement ?
Ils sont là pour vous accompagner :

Habitat et Développement :

Economies d'énergies, maintien à domicile ... profitez d'un **soutien technique et financier* dans vos travaux avec le réseau Habitat et Développement**, au service de l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie.

Des **permanences mensuelles** (sauf en août) sont organisées par Habitat et Développement **sur le territoire** de la Communauté de communes :

Le vendredi 24 juillet de 10h00 à 12h00 en mairie de Condrieu
Le vendredi 18 septembre de 10h00 à 12h00 en mairie d'Echalas
Le vendredi 23 octobre de 10h00 à 12h00 en mairie de Condrieu
Le vendredi 20 novembre de 10h00 à 12h00 en mairie d'Echalas
Le vendredi 18 décembre de 10h00 à 12h00 en mairie de Condrieu

N'hésitez pas à prendre contact au 04 72 53 59 90.

** aides de l'ANAH*

Pour plus d'informations : http://www.habitatdeveloppement.fr/

Hespul :

Les conseillers de l'Espace info Energie d'Hespul répondent à vos questions sur l'habitat, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'éco-consommation au 04 37 47 80 90.*
Vous pourrez ainsi bénéficier de **conseils techniques sur votre projet** et d'informations relatives aux **aides financières disponibles.**

Les infos associatives

LA JOYEUSE BOULE

Samedi 8 aout 2015 à 14h :
Concours de boule de 32 doubles 3 et 4 èmes division
Challenge Etienne BOURDIN

Samedi 29 aout 2015 à 9h :
Coupe de la Croix du Lac en quadrette système AURARD

ACCA

Les cartes seront vendues les dimanches 30 août et 6 septembre à la cabane de 10h00 à 12h00.

Se munir de son permis validé, de l'assurance en cours et du timbre vote.

Le samedi 29 août : Besoin de bénévoles pour divers travaux : RDV à 8h à la cabane.

La mortalité hors période de chasse est comptabilisée depuis plusieurs années, merci de téléphoner au président lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

Bruno ROLLAND Tél. : 06 81 51 31 34.

Reprise des entrainements du mini-hand :

Samedi 5 septembre 2015

concernant les équipes :

- Catégorie -8 ans : de 9h30 à 10h45,
- Catégorie -10 ans : de 10h45 à 12h

Sont acceptés tous les jeunes enfants qui souhaitent découvrir le hand-ball : deux séances gratuites leur sont offertes pour découvrir l'activité.